



**SAISON 2004/2005**

*Paris, le 15/10/2004*

**PROCES-VERBAL N°1  
DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL  
Samedi 18 Septembre 2004 – 9H00/16H30**



Présents :

**Bureau Fédéral**

Monsieur	Jacques SHAW	Président
Madame	Christiane HOUSSE	Membre
Messieurs	Pierre BERJAUD	Président Délégué
	Jean-Pierre FLEUTIAUX	Vice-Président, en Charge du Secteur Plage
	Gil PELLAN	Vice-Président, en Charge du Secteur Communication
	Daniel MURAIL	Vice-Président, en Charge du Secteur Développement Associatif
	Philippe BEUCHET	Secrétaire Général, Secrétaire de Séance
	Georges MEYER	Secrétaire Général Adjoint
	Christian ALBE	Trésorier Général
	Georges GUILLET	Vice-Président, Chargé des Ressources Humaines et Trésorier Général Adjoint
	Jacques TARRACOR	Membre, Président de la CCS

**Autres Membres**

Madame	Elisabeth ROSSI
Mesdemoiselles	Valérie BLANC, Sylviane TROLARD
Messieurs	Jean BAILLY, Jean-Claude BOUR, Pierre COQUAND, Alain CROS, Alain DE FABRY, Richard GOUX, Patrick KURTZ, Jean-Louis LARZUL, Henri MANEINT, Germain MARTIN, Jean PERIOU, Christophe ROHEE, Olivier SERRE

Assistent :

Messieurs	André FROGER	Président de la CFA
	Jacques MOREAU	Président de la Commission Centrale du Sport en Entreprise
Messieurs	Michel COGNE	Directeur Technique National
	Jean-Marie SCHMITT	Directeur Technique National Adjoint
	Thierry MESSINA	Directeur Exécutif et Comptable

Mesdemoiselles Charlotte MALNOUE (\*) Chargée de la Communication  
Caroline THOMAS (\*) Chargée du Marketing

(\*) Présentes sur la partie Marketing/Communication

Excusés :

Messieurs	Jean-Paul ALORO	Membre du Bureau Fédéral, Représentant de la LNV
	Jean-Charles BADIN	Membre du CDF
	Jacques HUBY	Membre du CDF
	André LECLERCQ,	Membre du CDF
	Michel RONDEAU	Membre du CDF
	Jacques LERER	Président de la CCD et de la CDLAD de 1 <sup>ère</sup> Instance

Absents :

Mademoiselle	Nadège COLACIURI	Membre du CDF
Monsieur	Eric GUISSART	Membre du CDF



## I) INTRODUCTION DU PRESIDENT

- ✚ Après avoir souhaité la bienvenue aux Membres du Comité Directeur Fédéral, le Président J. SHAW commente à leur intention ses impressions sur les Jeux d'Athènes et fait part de la déception ressentie par l'ensemble du Volley-Ball Français au vu de la contre-performance de l'équipe nationale.
- ✚ Son état de santé ayant nécessité son rapatriement au cours des Jeux, c'est le Directeur Technique National, Michel COGNE, qui a évoqué la fin de la compétition.

## II) INTERVENTION DE PHILIPPE BLAIN

- ✚ A la demande du Président, l'entraîneur national a présenté une analyse des raisons de l'échec de son équipe :
  - ☞ Faible niveau de performance au niveau du service et du contre,
  - ☞ Défaillance circonstancielle de l'attaque, notamment sur relance,
  - ☞ Insuffisance au plan mental : manque d'un réel leader de l'équipe, défaut de complémentarité entre anciens expérimentés et plus jeunes joueurs,
  - ☞ Mauvaise négociation du match d'ouverture.
- ✚ Néanmoins, au moment de tirer un bilan, il convient de prendre en compte la totalité des résultats sur les 4 ans de l'olympiade.
- ✚ Préparation de l'avenir :
  - ☞ Rendez-vous individuels avec les joueurs,
  - ☞ Contacts permanents avec entraîneurs des clubs de Pro A ayant des jeunes joueurs prometteurs,
  - ☞ Gestion du calendrier sur 4 ans avec la LNV,
  - ☞ Deux domaines cruciaux :
    - ❖ Qualification du Championnat du Monde en France (2005),
    - ❖ Championnat d'Europe (Seniors) en France 2007.

En tous cas, existence d'une période de 16 mois sans compétition « couperet » qui permettra la mise en place d'un travail de fond.
- ✚ Plusieurs administrateurs prennent, tour à tour, la parole pour exprimer le sentiment global de frustration ressenti, surtout après que l'on se soit donné tous les moyens de la réussite.

## III) FILIERE FEMININE

- ✚ Le nouvel entraîneur Yann SANCHEZ fait un exposé sur la situation de l'équipe nationale en reconstruction, évoque le programme des mois à venir, fait état de l'intérêt de la télévision pour les seuls événements.
- ✚ Il se félicite de l'état d'esprit qui anime le groupe et de la volonté affichée de sortir du groupe B.

- ✚ 1<sup>er</sup> objectif à venir : se qualifier pour le 2<sup>ème</sup> tour à l'occasion du Tournoi de Qualification en France.
- ✚ Intervention de P. BERJAUD qui rappelle que les pays européens qui ont réussi en Féminines l'ont fait au travers d'une politique nationale ; laquelle peut prendre trois aspects :
  - ☞ Constitution d'une équipe professionnelle,
  - ☞ Regroupement sur un « club ressources »,
  - ☞ Adoption d'une solution mixte.

#### IV) APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

- ✚ **Procès-Verbal du Bureau Fédéral N°1 des 2 et 3 Juillet 2004** :  
L'examen de ce Procès-Verbal fournit l'occasion de faire le point sur certains sujets :
  - a) L'Arbitrage en Nationale 3 : Le Secrétaire Général procède à un rappel de la situation :
    - Ⓜ Constat d'une poussée des dépenses,
    - Ⓜ Décision de suppression de l'arbitre « tiers » par le Comité Directeur Fédéral,
    - Ⓜ Décision amendée par l'Assemblée Générale de la Grande Motte qui donne pour orientation, en vue des désignations, de partir du département de résidence plutôt que du concept général d'appartenance à une Ligue.
    - Ⓜ Absence de consigne à la réunion des CRA à Saint-Dizier.
    - Ⓜ Envoi des pré-calendriers avec des affectations internes aux Ligues.
    - Ⓜ Mobilisation des CRA contre ces affectations internes.

➔ **Décision** : Le Président redonne la main à la CCA (prochaine réunion le 2 Octobre 2004) qui reprendra les désignations pour la phase retour des calendriers.
  - b) Emplois ATR/ATD :
    - Ⓜ L'interrogation porte sur l'insuffisance de ressources à hauteur de 34 000 € pour appliquer le plan d'emploi prévu à Porticcio en 2003 et sur la base duquel les Ligues ont établi leur propre programme.
    - Ⓜ Le Trésorier Général, Christian ALBE, rappelle que la convention d'objectifs établie par le Ministère des Sports au titre de l'année 2004, n'a pas suivi, pour la première fois, la demande de la Fédération sur ce point, prenant ainsi de court les finances fédérales.
    - Ⓜ Il est d'ailleurs à redouter que la convention d'objectifs 2005 ne soit pas plus positive sur ce point.
    - Ⓜ La Fédération entend faire de son mieux pour aider les Ligues à passer ce cap difficile et fera rapidement l'inventaire de certaines lignes budgétaires sur lesquelles, il serait possible de rogner, par exemple comme le suggère Daniel MURAIL, les subventions des cinq postes sur les « pôles Espoirs » (budget Haut-Niveau) pour les réaffecter sur les postes ATR/ATD.

➔ **Le Directeur Technique National et le Trésorier Général feront les vérifications nécessaires.**

➔ **A l'avenir, il conviendra d'annoncer les chiffres avec prudence et de parler de « subventions plancher ».**

c) Pénalités pour défaut de qualification des entraîneurs :

- Ⓜ Depuis la démission de Jean-Charles BADIN les dossiers sont repris, un à un, par le Secrétaire Général, qui règlera ainsi les problèmes relevant de la saison 2003/2004.
- Ⓜ Une des difficultés rencontrées dans la gestion de ces dossiers antérieurs vient dans le relevé tardif des infractions.
- ➔ Désormais, les clubs seront informés, tous les mois, des éventuels manquements à la règle.

d) Changements de statuts des Ligues :

- Ⓜ Intervention d'Henri MANEINT, Président de la Ligue de Corse, qui évoque la situation de sa Ligue dans le cadre juridique particulier de l'Île (relations avec la Collectivité Territoriale).

Il informe le Comité Directeur Fédéral, à ce propos, que ladite collectivité territoriale n'a accordé aucune subvention à la Ligue tant en 2003 qu'en 2004.

Il suggère de réfléchir à une modification administrative du Volley-Ball en Corse.

Le Président J. SHAW propose de procéder normalement à l'Assemblée Générale Elective prévue le week-end prochain et de demander au nouveau Comité Directeur de se pencher sur un projet d'évolution.

- ➔ **Adopté à l'unanimité**

e) Championnat Minimes en 4x4 :

- Ⓜ Rappel que ce système est adopté par l'UNSS et que le passage en 6x6 peut poser des problèmes aux jeunes arbitres UNSS.

f) Calendrier international pour l'année prochaine :

- Ⓜ T.Q.C.M Féminin (1er tour) du 22 Avril au 1er Mai 2005 à Saint-Dié,
- Ⓜ T.Q.C.M. Masculin (3<sup>ème</sup> tour) les 23 et 24 Juillet 2005 Au Cannet.

- ➔ Souhait de Mr Jean-Claude BOUR d'avoir des cahiers des charges internationaux en français.



**Procès-Verbal du Bureau Fédéral N°1 des 2 et 3 Juillet 2004 : Adopté à la majorité**

Abstentions (Mme ROSSI, MM. CROS, LARZUL, MARTIN, SERRE).

.../...

### **Procès-Verbal du Bureau Fédéral N°2 du 4 Septembre 2004 :**

A nouveau quelques interventions à propos des points traités dans le Procès-Verbal :

#### **a) Contrat avec MCO :**

- Ⓜ Le contrat doit être renouvelé dans les prochaines semaines au titre de l'année 2005 dans des termes et conditions très voisins du contrat précédent.
- Ⓜ En revanche, préparation d'un projet renégocié pour la suite de l'olympiade 2006, 2007, 2008.

#### **b) Ligue Mondiale 2004 :**


- Ⓜ Suite à une question de Mr A. DE FABRY, le Secrétaire Général, refait un historique des relations de la FFVB avec la FIVB.
  - Ⓜ Il rapporte le déroulement du Conseil de la Ligue Mondiale auquel il a participé le 10 Septembre à Lausanne, conseil qui s'est conclu sur l'éviction de la France (ainsi que de la Russie) pour non-respect, du point de vue de la FIVB, de ses obligations financières.
  - Ⓜ Cette éviction-sanction ne met évidemment pas fin au litige financier.
- ➔ A l'invite du Président J. SHAW, le Comité Directeur de la FFVB, constatant la subsistance d'un litige entre elle et la FIVB, lequel nuit aux bonnes relations entre les deux entités, demande au Président Ruben ACOSTA de présenter le dossier à la Commission Internationale compétente en la matière. La FFVB se dit prête à être auditionnée par ladite commission.
  - ➔ Le Président et le Secrétaire Général ont rendez vous avec notre conseil, dans ce sens, le 5 Octobre prochain.
  - ➔ Enfin, Mr Pierre JEANROT a fait connaître son intention de mettre un terme à son engagement de coordonnateur de la Ligue Mondiale, mais se dit prêt à participer à d'autres événements.

#### **c) Label des clubs :**

- Ⓜ Constat d'un retard important dans la livraison des maillots et ballons, initialement prévue pour la mi-Septembre.
- Ⓜ L'attribution a bien eu lieu en Avril, mais une difficulté est née entre la Société GAMES et notre équipementier ASICS.
- Ⓜ Les bons de commandes sont partis, la fabrication est en cours. La livraison devrait intervenir à la Toussaint.

### **Procès-Verbal du Bureau Fédéral N°2 du 4 Septembre 2004 : Adopté à l'unanimité**

## **V) ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

 A la suggestion du Président, le Bureau Fédéral avait émis le souhait d'un report du 20 Novembre au 11 Décembre, de manière à donner davantage de temps aux têtes de liste potentielles pour préparer leur programme et leur équipe de co-listiers.

- ➔ **Report adopté à l'unanimité.**
- ➔ **Un dernier Comité Directeur est prévu le 20 Novembre 2004.**

.../...

## VI) MARKETING-COMMUNICATION

### a) Organisations :

- ✚ Le Vice-Président, P. BERJAUD résume la situation en cette fin d'olympiade : après le départ de Mme de MONTS, un effort de responsabilisation du secteur en direction de Melles Charlotte MALNOUE et Caroline THOMAS a été mis en place.
- ✚ Le principe est de bien sérier les produits, de proposer une offre marketing cohérente et de déléguer à d'autres (GAMES en l'occurrence) ce que nous ne savons pas faire.

### b) Logo :

- ✚ Charlotte MALNOUE fait alors une présentation de projet de nouveau logo qui reçoit l'approbation du Comité Directeur Fédéral. Le nouveau logo est figuratif et témoigne de la discipline mais abandonne le concept du coq (cf document en annexe).

### c) Régie Publicitaire :

- ✚ La régie publicitaire confiée depuis la refonte de la revue à CP SPORT lui a été retirée suite à des défauts de règlements des annonces encaissées (procédure de recouvrement en cours). En tout état de cause, le niveau de commissions trop élevé s'est soldé par peu d'apports nouveaux.
- ✚ La régie a donc été confiée à la Société GAMES dont les résultats actuels sont encore peu probants.
- ✚ Le Trésorier Général signale qu'en 2003, la régie publicitaire rapportait 5000 € par numéro et que pour les 3 premiers numéros de 2004, on tourne sur la base de 1500 €.

➔ Le Comité Directeur décide de mettre la régie de la revue en observation et d'en réviser éventuellement le mode dans six mois.

- ✚ Interventions de JL LARZUL qui s'interroge sur l'opportunité d'avoir sorti un numéro spécial Jeux Olympiques, compte tenu des résultats de l'Equipe de France.  
Il était évidemment difficile d'arrêter la fabrication d'un numéro dont la sortie avait été voulue le plus proche de la fin des Jeux.

## VII) BEACH VOLLEY

- ✚ Le Vice-Président, JP FLEUTIAUX dresse un bilan de la saison de Beach et remet un dossier sur son secteur.

- Ⓜ Comportement très honorable de la paire CANET/HAMEL à Athènes,
- Ⓜ Qualification de la paire CASTELLI/HAMZAOUI en demi-finale du Championnat du Monde Féminin des – 21 ans. Les françaises vont rencontrer les hollandaises pour une place en finale.
- Ⓜ Bon déroulement de l'ADIA BEACH TOUR sous une direction technique irréprochable de P. MARQUET.
- Ⓜ Belles étapes Au Touquet, et Carnac (en dépit du temps). Très belle finale à Gruissan.

- ⓐ Début de parution des « Echos du Beach ».
- ⓐ Identification des pratiquants du Beach en compétition : 2500 demandes d'extension Beach à la licence ;
- ⓐ Elaboration du « concept France Beach » : démarche Marketing qui consiste en un label commercial à apposer sur les produits volley, lequel sera vendu par la FFVB. Ce concept ne doit pas remettre en cause la collaboration avec MCO (cf page 5).

## VIII) FINANCES FEDERALES

✚ Le Trésorier Général annonce que :

- ⓐ Les comptes sont à jour, les dernières notes de frais traitées.
- ⓐ La balance analytique est faite et transmise au DTN pour examen, contrôle et action éventuelle. Pas de dérapage constaté dans les lignes budgétaires.
- ⓐ Le Bilan de la saison 2004 ne peut encore être estimé. Une projection sera possible après les derniers enregistrements des dépenses DTN de l'été (salle et Beach).
- ⓐ Ligue Mondiale 2004 : il manque les arrêtés de compte de Nancy et Nantes, le Trésorier Général donnera le compte de résultat par site dès réception des résultats manquants.

➔ 1<sup>ère</sup> estimation globale (hors litige FIVB) : perte = 20 000 €.

ⓐ Nouveau siège :

a) Débours :

Achat =	720 000 €
Frais sur achat =	53 335 €
Travaux =	145 464 €
Déménagement =	6 996 €
	=====
<b>TOTAL =</b>	<b><u>925 795 €</u></b>

b) Financement :

Emprunt achat =	790 000 €
Emprunt travaux =	108 000 €
Caution ancien siège =	28 000 €
	=====
<b>TOTAL =</b>	<b><u>926 000 €</u></b>

➔ Applaudissements du Comité Directeur Fédéral.

.../...

Ⓜ	<u>Trésorerie :</u>	
	Dettes des Ligues =	678 641 €
	Dettes de l'Etat =	278 000 €
	Dettes aux clubs (déplacements) =	74 000 €
	Cotisation GPA =	160 000 €
	Découvert bancaire =	274 000 €

➔ Le Trésorier Général fait appel aux Ligues pour un paiement de factures les plus rapidement possible.

Ⓜ Ressources en baisse = régie publicitaire de la revue Minitel.

Ⓜ Profits et pertes = Le dernier montant des immobilisations faite Rue d'Hautpoul et concernant les travaux d'aménagement soit 23 000 €.

Ⓜ Amendes relatives à la qualification des entraîneurs = pointage et rappel en cours.

➔ Intervention de P. KURTZ : Coût du numéro supplémentaire JO ?  
Réponse = 60 000 €

## IX) COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

✚ J. TARRACOR fait le point sur les calendriers et les compétitions qui débutent.

Ⓜ Encore des forfaits après engagement.

Ⓜ Difficultés rencontrées dans l'élaboration des poules ; du fait de l'existence de zones de grande densité et de zones désertiques. Il en résulte de nombreux problèmes pour répartir les clubs (notamment dans la nouvelle Ligue Rhône-Alpes).

Ⓜ Attente du calendrier PRO A Féminin = prévu pour le 20 Septembre.  
Interrogation de Melle V. BLANC sur le projet de Mr JP ALORO relatif à la création d'une division tampon entre la PRO A F et la Nationale 1.

Ⓜ Problème financier très aigu pour l'équipe CFC d'Ajaccio auquel s'ajoutent les difficultés matérielles au niveau des horaires. Problème du même ordre, mais à un degré moindre, pour les équipes de la poule qui lui rendent visite.

Ⓜ Début décalé des championnats de France « Jeunes ».

Ⓜ Coupe de France :

☞ Confirmation de l'attribution au Tourcoing Lille Métropole de la finale Masculine (16/20 Mars 2005).

☞ Une seule candidature en Féminine = RC Cannes.

## **X) QUESTIONS DIVERSES**

Affaire du S.C. LE RHEU :

Le Secrétaire Général expose aux administrateurs les données du litige opposant initialement le club du S.C. LE RHEU à la Ligue de Bretagne, laquelle a prononcé la rétrogradation en Régionale 2, l'équipe féminine de Régionale 1 pour non-respect de ses obligations en matière de jeunes.

Le S.C. LE RHEU a alors saisi la Commission Fédérale d'Appel qui a traité le dossier lors de son audience du 19 Juillet 2004.

La Commission Fédérale d'Appel n'a pas trouvé de vice de forme dans la procédure suivie par la Ligue en première instance.

Le club du S.C. LE RHEU a alors saisi la Conférence des Conciliateurs du C.N.O.S.F. Celle-ci (audience du 26 Août 2004) a constaté le non-respect de ses obligations par le club, fait état de circonstances qu'elle considère comme atténuantes ainsi que des efforts consentis par ailleurs par le club.

A ce titre, elle propose une mesure dérogatoire consistant à maintenir l'équipe féminine du S.C. LE RHEU, en surnombre (poule de 13) en Régionale 1.

Le Secrétaire Général s'est alors enquis auprès de la Ligue de Bretagne de l'éventuelle faisabilité de cette proposition. Il lui a été répondu par la négative.

Sollicités pour connaître leur position par rapport à la mesure dérogatoire proposée, les membres du Comité Directeur se sont prononcés pour son rejet.



### **DESTINATAIRES**

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer  
Comités Départementaux (s/c des Ligues)  
Membres du Comité Directeur Fédéral  
Membres des Commissions Centrales  
Direction Technique Nationale  
Diffusion Interne